

GRILLE DES TARIFS POUR L'UTILISATION DES ESPACES ET DES SERVICES MAISON DE LA LITTÉRATURE



MAISON DE LA LITTÉRATURE

Grille des tarifs pour l'utilisation des espaces et des services

Tarifs pour les espaces

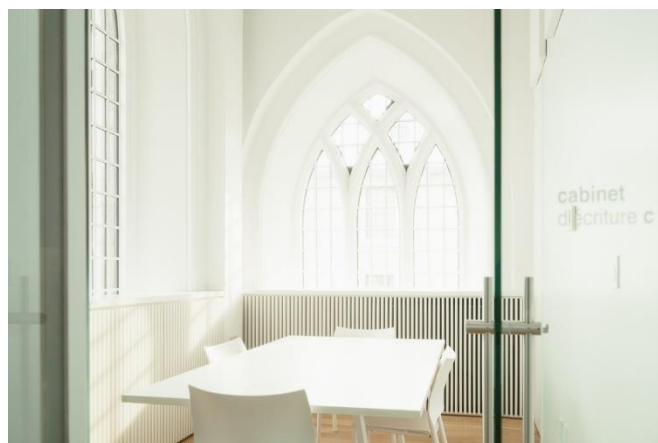
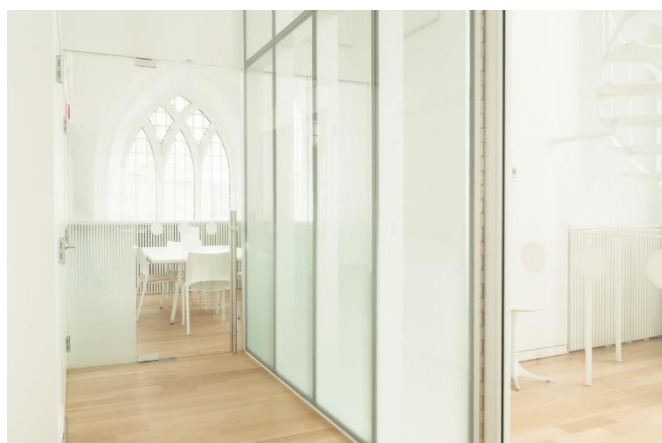
TYPES DE TARIFS	
Milieu culturel	Organismes et OBNL à vocation culturelle
OBNL	OBNL hors du milieu culturel
Autres	Entreprises et organismes privés ou gouvernementaux, ministères, etc.

Cabinets d'écriture A-B-C

Cabinet A : 9,00 m² | 1 à 4 personnes

Cabinet B : 10,14 m² | 1 à 6 personnes

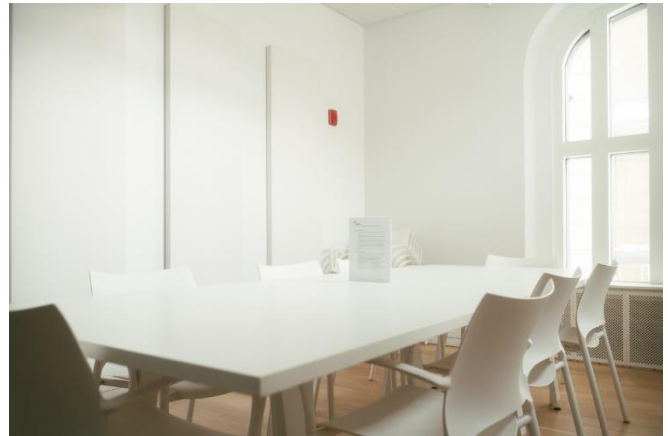
Cabinet C : 9,85 m² | 1 à 6 personnes



TARIFS	SERVICES
<ul style="list-style-type: none">– Pour 4 heures et moins, les règles de la Bibliothèque de Québec s'appliquent. Les cabinets sont réservés aux abonné.e.s de la Bibliothèque de Québec (voir l'annexe Utilisation et réservation des cabinets d'écriture [A, B, C]).– La direction pourrait offrir un cabinet pour des périodes plus longues (maximum deux mois) à des écrivain.e.s professionnel.le.s de Québec.– Le cabinet B peut être réservé par les organismes qui travaillent dans le studio de création.	<ul style="list-style-type: none">– Table et chaises– Internet sans fil

Salle de réunion

19,77 m² | 10 à 12 personnes



TYPE DE TARIFS	TARIFS	SERVICES
Milieu culturel, OBNL et abonné.e.s de la Bibliothèque de Québec	<ul style="list-style-type: none">– Gratuit (maximum 8 heures par jour) <p>Lorsqu'elle est libre, cette salle est accessible pour les abonné.e.s de la Bibliothèque de Québec, gratuitement, selon la règle du ou de la premier.ère arrivé.e, premier.ère servi.e (voir l'annexe <i>Utilisation et réservation de la salle de réunion</i>).</p>	<ul style="list-style-type: none">– Tables et chaises– Internet sans fil <p>Certains équipements et services tarifés sont disponibles (boissons et traiteur, fournitures pour écrire, etc.)</p>
Milieu culturel, OBNL (pour réservation plus de 30 jours à l'avance) et autres (en tout temps)	<ul style="list-style-type: none">– 1 heure : 25 \$– ½ journée : 50 \$– 1 journée : 100 \$ <p>Plus TPS et TVQ</p>	

Salle polyvalente

35,62 m² | 18 personnes

Minimum ½ journée (4 heures)



TYPE DE TARIFS	TARIFS	SERVICES
Milieu culturel	<ul style="list-style-type: none">- ½ journée (4 heures) : 70 \$- 1 journée (8 heures) : 120 \$ Plus TPS et TVQ	<ul style="list-style-type: none">- Tables et chaises- Internet sans fil- Tableau blanc- Projecteur, écran, sonorisation
OBNL	<ul style="list-style-type: none">- ½ journée (4 heures) : 80 \$- 1 journée (8 heures) : 130 \$ Plus TPS et TVQ	Certains équipements et services tarifés sont disponibles (boissons et traiteur, fournitures pour écrire, etc.)
Autres	<ul style="list-style-type: none">- ½ journée (4 heures) : 125 \$- 1 journée (8 heures) : 225 \$ Plus TPS et TVQ	

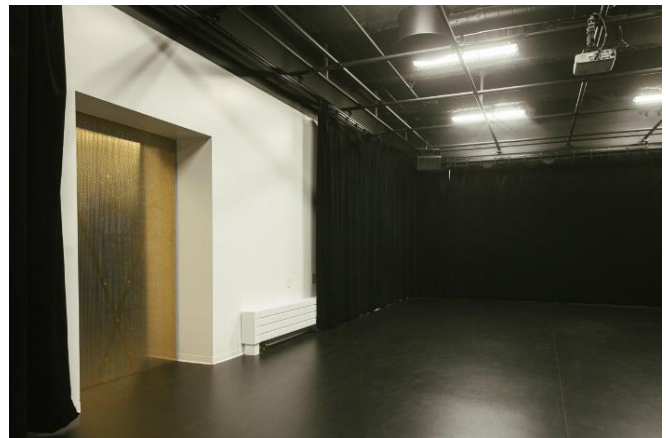
Studio de création

59,40 m²

Minimum ½ journée

Possibilité de location à court et à moyen terme

Activités permises entre 8 h et 22 h



TYPES DE TARIFS	TARIFS	SERVICES
Milieu culturel	<ul style="list-style-type: none">- ½ journée (4 heures) : 50 \$- 1 journée (8 heures) : 80 \$- 1 semaine (6 jours consécutifs) : 450 \$- 1 mois (4 semaines consécutives) : 1 440 \$ Plus TPV et TVQ	Non disponible pour diffusion, sauf activités spéciales. Priorité aux individus du milieu littéraire et aux organismes littéraires, puis aux organismes culturels.
OBNL	<ul style="list-style-type: none">- ½ journée (4 heures) : 70 \$- 1 journée (8 heures) : 120 \$- 1 semaine (6 jours consécutifs) : 625 \$- 1 mois (4 semaines consécutives) : 1 975 \$ Plus TPV et TVQ	Peut être utilisé comme salle de répétition avec ou sans équipement, lieu de mise en espace (lecture, chorégraphie, etc.), lieu de rencontre de travail, lieu de captation vidéo, etc. Personnel technique facturé selon les tarifs en vigueur.
Autres	<ul style="list-style-type: none">- ½ journée (4 heures) : 80 \$- 1 journée (8 heures) : 140 \$- 1 semaine (6 jours consécutifs) : 775 \$- 1 mois (4 semaines consécutives) : 2300 \$ Plus TPV et TVQ	La liste des équipements fournis est décidée au cas par cas par la direction technique, à partir de la fiche technique de la Maison de la littérature et, notamment, des besoins de la scène littéraire.

		<p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, aménagement, etc.) L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (gérance de salle, technicien supplémentaire, etc.)</p> <p>Internet sans fil</p> <p>Chaque réservation pourrait faire l'objet d'une entente écrite au préalable.</p>
--	--	--

Scène littéraire

91,53 m² | 70 sièges

Scène et boudoir : 165,99 m² | 100 sièges

Jauge debout : approx. 70 personnes

Minimum ½ journée (4 heures)



TYPE DE TARIFS	TARIFS	SERVICES
Milieu culturel	<ul style="list-style-type: none"> – 110 \$/heure (incluant une personne à la technique et une personne à l'accueil) – Minimum quotidien (4 heures) : 440 \$ – Maximum quotidien (8 heures) : 880 \$ <p>Une gérance de salle est nécessaire lors des événements publics. Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé du présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	<p>La liste des équipements fournis est décidée au cas par cas avec la direction technique, à partir de la fiche technique de la Maison de la littérature et, notamment, des besoins du studio de création.</p> <p>Billetterie et bar : (voir la section Billetterie du présent document).</p> <p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, etc.) L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (gérance de salle, technicien supplémentaire, etc.)</p>
OBNL	<ul style="list-style-type: none"> – 130 \$/heure (incluant une personne à la technique et une personne à l'accueil) – Minimum quotidien (4 heures) : 520 \$ – Maximum quotidien (8 heures) : 1040 \$ 	

	<p>Une gérance de salle est nécessaire lors des événements publics. Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé du présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	<p>Chaque réservation fait l'objet d'une entente écrite au préalable. Un dépôt pourrait être exigé.</p> <p>Le boudoir seul n'est pas disponible pour location.</p> <p>Les lancements de livre à thématique littéraire sont gratuits sur réservation et sous certaines conditions. Veuillez communiquer avec nous pour toute demande : 418 641-6797, poste 3, ou info@maisondelalitterature.qc.ca</p> <p>Piano pour les activités en location : 200 \$ par jour, incluant un accord obligatoire. Plus TPS et TVQ.</p>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> – 185 \$/heure (incluant une personne à la technique et une personne à l'accueil) – Minimum quotidien (4 heures) : 740 \$ – Maximum quotidien (8 heures) : 1480 \$ <p>Une gérance de salle est nécessaire lors des événements publics. Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé du présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	
Codiffusion (pour les organismes à vocation littéraire) : pour proposer toute activité à thématique littéraire, nous vous invitons à passer par l'Appel de projets .	<ul style="list-style-type: none"> – Gratuit incluant 4 heures de technique, d'accueil et de gérance de salle – Heures supplémentaires, incluant une personne à la technique, une personne à l'accueil et une personne à la gérance de salle : 110 \$/heure <p>Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé dans le présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	

Espace bibliothèque

376,90 m² | 110 sièges

Jauge debout : approx. 200 personnes

Minimum ½ journée



TYPES DE TARIFS	TARIFS	SERVICES
<p>Milieu culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> – 175 \$/heure (incluant deux personnes à la technique et une personne à l'accueil) – Minimum quotidien (4 heures) : 700 \$ – Maximum quotidien (8 heures) : 1400 \$ <p>Une gérance de salle est nécessaire lors des événements publics. Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé du présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	<p>Disponible pour usage exclusif le lundi seulement.</p> <p>Des frais peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, service de bar et traiteur, aménagement, etc.) L'équipe évalue la nature de chaque demande. En fonction du projet, elle peut exiger l'ajout de certaines ressources (personnel d'accueil, technicien supplémentaire, etc.)</p> <p>Chaque réservation fait l'objet d'une entente écrite au préalable.</p>
<p>OBNL</p>	<ul style="list-style-type: none"> – 215 \$/heure (incluant deux personnes à la technique et une personne à l'accueil) – Minimum quotidien (4 heures) : 860 \$ – Maximum quotidien (8 heures) : 1720 \$ 	

	<p>Une gérance de salle est nécessaire lors des événements publics. Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé du présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	
Autres	<p>– ½ journée (4 heures) : 1560 \$ (incluant deux personnes à la technique et une personne à l'accueil)</p> <p>– 1 journée (8 heures) : 3100 \$ (incluant deux personnes à la technique et une personne à l'accueil)</p> <p>Une gérance de salle est nécessaire lors des événements publics. Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé du présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	
Codiffusion : (pour les organismes à vocation littéraire) : pour proposer toute activité à thématique littéraire, nous vous invitons à passer par l'Appel de projets .	<p>– Gratuit incluant 4 heures de technique, d'accueil et de gérance de salle</p> <p>– Heures supplémentaires, incluant deux personnes à la technique, une personne à l'accueil et une personne à la gérance de salle : 175 \$/heure</p> <p>Le personnel supplémentaire requis sera facturé (voir la section Tarifs du personnel facturé dans le présent document).</p> <p>Plus TPS et TVQ</p>	

Tournages et séances photo

Toute demande de captations d'images doit au préalable être approuvée par le [Bureau des grands événements](#) de la Ville de Québec. Pour connaître les frais de location relatifs aux tournages et séances photo, veuillez communiquer avec nous : **418 641-6797, poste 3**, ou info@maisondelalitterature.qc.ca.

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour couvrir des besoins particuliers (ressources humaines, matériel technique supplémentaire, aménagement, etc.)

Billetterie

Frais de service

- Frais de service ajoutés au prix de tous les billets (toutes taxes comprises) :

PRIX DES BILLETS	FRAIS DE SERVICE
1 \$ à 10,99 \$	1,75 \$
11 \$ à 20,99 \$	2,25 \$
21 \$ et plus	3 \$

- Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les billets achetés en ligne ou à d'autres points de vente du réseau de billetterie.
- Lors d'activités en location, les promoteur.trice.s peuvent mettre des billets en vente hors de notre système de billetterie, auquel cas des frais par spectateur.trice seront facturés en suivant l'échelle plus haut (de 1,75 \$ à 3 \$ par personne, taxes incluses.)

Tarifs du personnel facturé

Les tarifs du personnel sont harmonisés pour tout le réseau de la Bibliothèque de Québec.

	Frais	Temps minimal
PERSONNEL D'ACCUEIL		
Préposé.e à l'accueil	35 \$/h	3 heures
Gérance de salle	35 \$/h	3 heures
PERSONNEL TECHNIQUE		
Techicien.ne	40 \$/h	4 heures

Plus TPS et TVQ

Photos : Llamaryon

UTILISATION ET RÉSERVATION DES CABINETS D'ÉCRITURE (A, B, C)

Règles applicables dans les espaces de même nature de la Bibliothèque de Québec

Utilisation des cabinets

- Les activités liées à l'utilisation des cabinets doivent respecter le Code de responsabilité des usagers.
- Les cabinets ne peuvent être utilisés pour des activités illégales ou potentiellement dangereuses ou pour des activités à but lucratif.
- Les cabinets ne sont pas disponibles pour des activités qui dérangent le fonctionnement de la bibliothèque.
- Afin de maintenir propres et en bon état les lieux et le mobilier, les utilisateur.trice.s doivent s'assurer de remettre le cabinet utilisé dans l'état où il était à leur arrivée.
- La bibliothèque se réserve le droit de déplacer un groupe ou une personne dans une autre aire de la bibliothèque.
- Une personne seule peut utiliser un cabinet. Cependant, si un groupe de 3 personnes ou plus se présente et qu'aucune autre salle n'est disponible, le groupe a priorité. Le groupe doit cependant demander l'assistance d'un commis pour accéder audit cabinet.
- Le nombre maximal de personnes dans chaque cabinet doit correspondre à la capacité indiquée.
- Les périodes d'utilisation sont d'une durée maximale de 4 heures.

Réservation des cabinets

- Les cabinets peuvent être réservés d'une (1) semaine à un (1) jour ouvrable avant la date visée à l'exception du lundi, jour de fermeture de la Maison de la littérature. Les demandes pour le mardi doivent donc être faites avant 17 h le dimanche.
- La réservation d'un cabinet ne peut être accordée qu'à un.e abonné.e dont le dossier est en règle.
- Il n'est pas possible de réserver un cabinet avec la carte d'un.e autre abonné.e.
- Une réservation ne peut être cédée ou échangée à un.e autre abonné.e.
- Hormis en location, les cabinets ne peuvent être réservés pour des activités tenues de façon récurrente.
- La bibliothèque se réserve le droit de refuser toute demande du fait qu'un cabinet est indisponible ou inadéquat, ou en raison de la fréquence d'utilisation.
- La bibliothèque se réserve le droit de modifier ou d'annuler une réservation.
- Les cabinets peuvent être réservés à raison d'une période maximale de 4 heures par jour.
- Les cabinets sont disponibles de l'ouverture à la fermeture de la bibliothèque.
- Les cabinets sont réservés jusqu'à 15 minutes après l'heure fixée, après quoi ils sont libérés pour d'autres utilisateur.trice.s.
- La réservation d'un cabinet est accessible aux abonnées et abonnés de 12 ans et plus.

Capacité maximale pour le cabinet A : 4 personnes

Capacité maximale pour les cabinets B et C : 6 personnes

UTILISATION ET RÉSERVATION DE LA SALLE DE RÉUNION

Règles applicables dans des espaces de même nature dans la Bibliothèque de Québec

Utilisation de la salle de réunion

- Les activités liées à l'utilisation de cette salle doivent respecter le Code de responsabilité des usagers.
- Cette salle ne peut être utilisée pour des activités illégales ou potentiellement dangereuses ou pour des activités à but lucratif.
- Cette salle n'est pas disponible pour des activités qui dérangent le fonctionnement de la bibliothèque.
- Afin de maintenir propres et en bon état les lieux et le mobilier, les utilisateur.trice.s doivent s'assurer de remettre la salle utilisée dans l'état où elle était à leur arrivée.
- La bibliothèque se réserve le droit de déplacer un groupe ou une personne dans une autre aire de la bibliothèque.
- Une personne seule peut utiliser cette salle. Cependant, si un groupe de 3 personnes ou plus se présente et qu'aucune autre salle n'est disponible, le groupe a priorité. Le groupe doit cependant demander l'assistance d'un commis pour accéder à ladite salle.
- Le nombre maximal de personnes dans cette salle de réunion doit correspondre à la capacité indiquée.
- Pour cette salle de réunion, les périodes d'utilisation sont d'une durée maximale de 8 heures.

Réservation de la salle de réunion

- Cette salle de réunion peut être réservée d'un (1) mois à un (1) jour ouvrable avant la date visée, à l'exception du lundi, jour de fermeture de la Maison de la littérature. Les demandes pour le mardi doivent donc être faites avant 17 h le dimanche.
- La réservation de cette salle ne peut être accordée qu'à un.e abonné.e dont le dossier est en règle ou à un organisme reconnu par la Maison de la littérature.
- Il n'est pas possible de réserver cette salle avec la carte d'un.e autre abonné.e.
- Une réservation ne peut être cédée ou échangée à un.e autre abonné.e.
- Hormis en location, la salle de réunion ne peut être réservée pour des activités tenues de façon récurrente.
- La bibliothèque se réserve le droit de refuser toute demande du fait que cette salle est indisponible ou inadéquate, ou en raison de la fréquence d'utilisation.
- La bibliothèque se réserve le droit de modifier ou d'annuler une réservation.
- Cette salle de réunion ne peut être réservée plus de 8 heures par jour.
- Cette salle est disponible de l'ouverture à la fermeture de la bibliothèque.
- Cette salle est réservée jusqu'à 30 minutes après l'heure fixée, après quoi elle est libérée pour d'autres utilisateur.trice.s.
- La réservation est accessible aux abonné.e.s de 12 ans et plus.

Capacité maximale pour la salle de réunion : 12 personnes